

L'AEQES a réalisé l'évaluation du bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif le 22 novembre 2021.

Comme convenu, vous trouverez ci-dessous, un tableau présentant les avancées réalisées pour chacune des actions résultantes de cette évaluation.

Ce tableau se compose de 3 colonnes :

- Colonne 1 (Recommandations) : les recommandations telles qu'elles ont été rédigées par l'AEQES dans leur rapport
- Colonne 2 (Actions prévues initialement) : ce sont les actions qui ont été rédigées par le CPFB et l'IPFC pour répondre aux recommandations de l'AEQES
- Colonne 3 (Suivi des actions) : cette colonne explique les actions qui ont été mises en place depuis l'évaluation et les actions qui doivent encore être réalisées

Certaines lignes apparaissent en vert. Ce sont les recommandations pour lesquelles toutes les actions ont été mises en place.

Critère	Recommandations	Actions prévues initialement (2022)	Suivi des actions (Mai 2025)
---------	-----------------	-------------------------------------	---------------------------------

A1	Le comité soutient les équipes de direction et les coordinatrices de la démarche qualité dans leur volonté partagée de favoriser la création de ponts entre les deux établissements. À l'instar de l'organisation d'une journée de rentrée commune aux personnels des deux implantations, le comité recommande la persévérance dans cette voie, notamment par la proposition d'activité de teambuilding. Ces dernières, outre l'impact sur la connaissance mutuelle des personnels des deux équipes, constitueraient le socle nécessaire à la mise en place d'interactions plus fréquentes, notamment entre les chargés de cours. Des journées de formations communes, l'organisation de conférences ou d'action de recherche impliquant les enseignants des deux établissements pourrait jouer la même fonction.	Plusieurs réunions ont été organisées: • Journée pédagogique avec pour but une approche programme. Tous les enseignants se rencontrent afin d'harmoniser leurs contenus de cours. La dernière journée a eu lieu le 14 mai 2022 au CPFB. A faire: Ces journées doivent être organisées chaque année le mardi de la première semaine complète de février, qui suit le passage des étudiants du CPFB vers l'IPFC. • Réunion rassemblant tous les promoteurs TFE. Le but est d'harmoniser l'accompagnement TFE. A faire: Ces journées doivent être organisées chaque année, de préférence fin septembre. • Les réunions de transhumance ont lieu chaque année le lundi de la 2^{ème} semaine de février. Elle est spécifique au bac Educ. Le but de la journée est de "transférer" les étudiants du CPFB vers l'IPFC et de communiquer les bonnes et mauvaises expériences rencontrées auparavant au CPFB. A faire: Profitez de cette réunion pour rassembler tous les enseignants du bac Educ (IPFC + CPFB) En plus de ces rencontres, les dossiers pédagogiques ont été partagés sur MyCPFB. Ainsi tous les enseignants (CPFB + IPFC), et les étudiants, y ont accès. A faire: partager les organigrammes des cours sur MyCPFB, dans les couloirs du CPFB. Ainsi, tous les enseignants et tous les étudiants connaîtront la hiérarchie des cours, mais aussi quels cours composent une UE et quel(le)s enseignant(e)s sont chargés de ces cours. L'IPFC affiche déjà la répartition des cours et des professeurs par UE dans les valves. Cela ne concerne que les UE de l'IPFC	Plusieurs actions sont mises en place pour que les enseignants des deux établissements puissent prendre connaissance des cours proposés dans chaque établissement, mais aussi pour se rencontrer. Ces actions sont les suivantes: • <u>Dossiers pédagogiques et fiches de cours communiqués.</u> Ils sont tous disponibles sur Moodle. Les enseignants des 2 établissements y ont accès. Ainsi, ils peuvent prendre connaissance du contenu de l'ensemble des cours quand ils le souhaitent. • <u>Organigramme communiqué.</u> L'organigramme des cours permet de visualiser la hiérarchie des cours tout au long de la formation. Au CPFB, l'organigramme renseigne aussi le nom de tous les enseignants pour tous les cours (ceux ayant lieu au CPFB ET à l'IPFC). Cet organigramme est partagé sur Moodle et dans les couloirs de l'établissement. A l'IPFC, l'organigramme est affiché dans les valves. Il ne concerne que les UE données à l'IPFC. • <u>Une journée d'accueil des étudiants</u> est organisée en début d'année. Les enseignants y sont aussi conviés afin de se rencontrer. • <u>2 coordinateurs de section</u> ont été nommés en 24-25. Ils sont chacun issus d'un établissement. Ils sont également enseignants dans ce bachelier et donnent cours dans les 2 établissements. Ils sont un véritable moteur pour initier la rencontre des enseignants. Depuis leur arrivée, les enseignants se connaissent mieux et communiquent mieux entre eux. • <u>Des réunions régulières entre enseignants des 2 entités sont organisées.</u> Ces réunions ont lieu depuis la nomination de 2 nouveaux coordinateurs de
----	--	--	--

Critère	Recommandations	Actions prévues initialement (2022)	Suivi des actions (Mai 2025)
			section. Ces réunions sont l'occasion de rassembler tous les enseignants et de discuter autour de diverses thématiques: « modification de la grille d'évaluation des EI», les aménagements raisonnables ... • <u>Des réunions ont également lieu entre les 2 entités</u> réunissant les enseignants, mais aussi la direction. Par exemple pour discuter du changement de DP • Un <u>comité d'accompagnement a lieu 1x/an</u>. Ce comité est l'occasion de rassembler les étudiants, les enseignants des 2 établissements et la direction des 2 établissements. C'est l'occasion de partager le point de vue de chacun et d'améliorer notre formation et notre synergie. • <u>Des réunions rassemblant tous les promoteurs de TFE</u> sont organisées pour harmoniser l'accompagnement du TFE entre nos 2 établissements, de discuter de l'évolution du profil des étudiants, de l'utilisation de l'IA De plus, un guide du promoteur a été créé et est disponible pour les 2 établissements.

Critère	Recommandations	Actions prévues initialement (2022)	Suivi des actions (Mai 2025)
A2	Dans le même sens, le renforcement du développement de l'espace « salle des profs » sur la plateforme numérique « MyCPFB », devrait lui permettre de devenir un lieu de véritables échanges entre chargés de cours. À cette fin, l'animation de cette section par les responsables de formation, notamment, s'avère indispensable pour lui donner un caractère dynamique et interactif, par exemple au travers de forum sur des questions vives relatives au bachelier et à ses évolutions ou encore en vue de limiter les éventuelles redondances entre les enseignements.	Harmonisation du contenu des "salles de profs". Ces salles contiendront : - les dossiers pédagogiques de la section et des UE - les fiches UE et grilles d'évaluation des cours - un espace d'annonces - des informations et documents utiles - des liens vers des espaces internes à MyCPFB (notamment au guide pour l'écriture scientifique, à la formation sur la scénarisation d'une séance de cours à distance et à la formation relative à la création des grilles d'évaluation) Une communication doit être faite vers les enseignants pour leur rappeler les bénéfices d'un tel outil	Il était initialement prévu de dynamiser MyCPFB pour qu'il devienne un lieu d'échange entre enseignants. À cette fin, l'ensemble de MyCPFB a été revu pour rendre son utilisation plus facile et plus intuitive. Désormais, les enseignants peuvent trouver facilement des réponses à leurs questions en le parcourant. De plus, une techno pédagogue est présente au CPFB pour répondre aux questions des enseignants. Cette dernière communique régulièrement avec les enseignants pour promouvoir l'utilisation de Moodle et leur proposer des ateliers/formation pour les aider à l'utiliser. Désormais, la coordinatrice de section utilise Moodle pour y déposer les documents de travail qui sont revus avec l'ensemble des enseignants. Cela permet de centraliser les informations au même endroit. Actions devant être réalisées : La techno pédagogue du CPFB va réaliser une vidéo pour introduire Moodle à l'ensemble des enseignants. Cette vidéo leur sera présentée en début d'année. Cette vidéo sera partagée avec les enseignants de l'IPFC.
A3	Considérant l'intérêt de la co-diplomation, notamment dans la perspective d'une formation s'appuyant sur les points forts des deux établissements, le comité suggère que soit développés des pratiques de co-intervention entre chargés de cours des deux implantations ou entre chargés de cours et acteurs du monde professionnel invités pour la circonstance. Cette	Pas d'application pour le moment au vu du changement des dossiers pédagogiques mais la réflexion peut être menée par la suite.	Plusieurs actions sont mises en place pour favoriser la rencontre des enseignants (Voir A1). Étant donné le changement de dossier pédagogique, la réflexion sur l'exploitation des 20 % du volume de formation n'est pas la priorité.

Critère	Recommandations	Actions prévues initialement (2022)	Suivi des actions (Mai 2025)
	initiative serait à même de favoriser le décroisement des UE et de renforcer la cohérence interne dans la construction d'une culture commune. À cette fin, une réflexion sur l'exploitation des 20 % du volume de formation laissés à discrétion des établissements pourrait être engagée.		
A4	Le comité salue la mise en place des EEE depuis l'évaluation initiale, comme un processus indispensable à la démarche qualité. Elles prennent cependant encore des formes très variées, répondant à des logiques différentes selon les enseignements dans lesquels elles sont proposées. Aussi, le comité recommande la création d'un groupe de réflexion comprenant la direction, des enseignants, des étudiants et la coordination qualité pour travailler les EEE en lien avec la littérature scientifique sur le sujet et viser une systématisation et une structuration de celles-ci.	- Le contenu des questionnaires a été harmonisés par les coordinateurs qualité de l'IPFC et du CPFB. - Un planning des évaluations est mis en place annuellement,	Les questionnaires ont été harmonisés entre l'IPFC et le CPFB en 2022-2023. Ensuite, chaque établissement a évalué ses propres cours indépendamment. À partir de la rentrée 2023-2024, tous les bacheliers du CPFB suivaient le même processus d'EEE. Malheureusement, ce système montre ses limites: le taux de participation des étudiants restent très faibles malgré les multiples tentatives pour l'augmenter. Une nouvelle méthodologie sera mise en place pour la rentrée 25-26.
A5	Ainsi qu'indiqué plus haut, les directions des deux implantations attachent une importance particulière à l'aide apportée tant aux personnels (conseiller pédagogie numérique) qu'aux étudiants (SAR). Soulignant la communication faite à propos du SAR, les étudiants n'ignorent pas son existence. En revanche, l'efficacité du SAR pourrait être accrue en s'inscrivant également dans une perspective préventive, en allant au contact des étudiants par la mise en œuvre d'activités spécifiques visant à diagnostiquer les difficultés des étudiants. Par	Les deux services d'aide à la réussite de l'IPFC et du CPFB se sont concertés pour harmoniser le SAR: les présences sont suivies pour déceler les décrochages, des moments informels avec toutes les sections, tout niveau confondu, sont organisés pour favoriser un échange informel, mais aussi sur demande des étudiants. La personne responsable du SAR a été intégrée au CPFB en tant que prof en 1ère année pour aider à déceler les problèmes éventuels. Tout ceci a été mis en place dès l'année 2021-2022. Les formations du pôle sont déjà relayées aux enseignants via la plateforme MyCPFB.	Les responsables du SAR de chaque établissement continuent de se coordonner pour proposer des ateliers aux étudiants. Ces ateliers se donnent soit séparément soit par les 2 SAR. Des rencontres sont également organisées pour répondre aux demandes des étudiants. Les formations continues sont communiquées à l'ensemble des enseignants. Les établissements laissent la liberté aux enseignants d'y participer ou non. L'horaire de ces formations peut être en conflit avec leurs horaires de cours.

Critère	Recommandations	Actions prévues initialement (2022)	Suivi des actions (Mai 2025)
	ailleurs, si le conseiller en pédagogie numérique est une initiative extrêmement pertinente, il nous semble qu'une logique plus systématique de développement professionnel des enseignants dans le domaine de la pédagogie de l'enseignement supérieur devrait être soutenue. Par exemple, en diffusant ou contribuant plus activement au programme de formation du pôle académique.	Le conseiller en pédagogie numérique du CPFB accompagne individuellement chacun des enseignants pour, notamment, assurer leur développement professionnel.	
B1	Ayant établi le constat qu'un accompagnement du stage fortement individualisé sur le modèle du « un pour un » était quasi impossible à réaliser du fait d'un nombre de périodes allouées trop faible, le comité invite les équipes pédagogiques à s'engager dans une réflexion visant une évolution tangible de cet accompagnement. Plus précisément, il suggère de prévoir des séminaires d'accompagnement de stages en groupe. Cette modalité permettrait outre le gain de périodes, la mutualisation des expériences de stage. Cette dernière présente deux avantages majeurs. Le premier réside dans la diversité des situations étudiées collectivement et donc favorisant l'appropriation par les étudiants des compétences professionnelles dans toute leur étendue. Le second consiste à faciliter la comparaison et l'appréciation des situations en stage vécues par les étudiants leur permettant ainsi de plus facilement se signaler en difficulté ou au formateur de repérer les situations difficiles. À titre d'illustration, il s'agirait de proposer aux étudiants d'écrire une situation	A faire: Chaque entité organise ses séminaires d'accompagnements de stage en groupe indépendamment.	Des séminaires sont organisés en 1re et 2e à l'IPFC et en 1re au CPFB. Ces séminaires se font en plusieurs séances. Certaines sont en groupe, d'autres sont individuelles.

Critère	Recommandations	Actions prévues initialement (2022)	Suivi des actions (Mai 2025)
	qui l'interpelle sur son lieu de stage vécus avec les usagers et qu'il en livre une première analyse ; sur cette base l'enseignant peut en sélectionner une dizaine pour mener le séminaire collectif. Cela permettrait de traiter collectivement des situations problèmes diverses ce qui serait riche pour les étudiants, mais aussi de recueillir un matériau qui mettrait en évidence des situations problématiques nécessitant une intervention des établissements.		
B2	Ainsi que cela a été souligné plus haut, ni l'offre de stage, ni l'employabilité au sortir de la formation ne semblent constituer des obstacles majeurs à l'insertion (pré)professionnelle des étudiants. Aussi l'enjeu consiste-t-il à favoriser cette mise en relation, notamment dans le cadre de la recherche de stage par les étudiants afin que cette recherche ne soit pas source d'angoisse pour eux. En ce sens, le comité propose la création d'un annuaire des structures d'accueil de stagiaires qui pourraient être transmis aux étudiants lors de chaque période de recherche de stage afin de mieux les orienter vers des lieux d'accueil potentiels.	Le CPFB et l'IPFC possèdent un annuaire. La politique interne est de d'abord laisser les étudiants se débrouiller par eux-mêmes pour trouver un lieu de stage. le CPFB n'intervient que si l'étudiant est réellement coincé et ne trouve pas de lieu de stage. A faire: • créer un questionnaire d'évaluation des lieux de stage par l'étudiant • Demander aux alumis s'ils sont prêts à prendre des stagiaires	C'est notre volonté de d'abord laisser les étudiants se débrouiller par eux-mêmes pour trouver un lieu de stage. Ensuite, les établissements interviennent si l'étudiant est réellement dans l'incapacité de trouver un lieu de stage. Un questionnaire d'évaluation des stages a été mis en place. Malheureusement, nous avons reçu peu de réponses de la part des étudiants. Pour y pallier, des entretiens avec les stagiaires ont été mis en place pour récolter leur avis sur les lieux de stage. Leur avis est utilisé pour mettre à jour l'annuaire des lieux de stage en y indiquant si ce lieu de stage convient à nos étudiants. Lorsque nous recevons la convention de stage, nous vérifions que ce lieu de stage est adapté à l'étudiant. Nous avons de plus en plus d'alumnis qui encadrent nos stagiaires.

Critère	Recommandations	Actions prévues initialement (2022)	Suivi des actions (Mai 2025)
B3	Le comité invite les deux établissements à repenser la plaquette de communication du Bac ES. Celle-ci gagnerait à plus mettre en avant la co-diplomation et la plus-value qu'elle apporte dans la formation des étudiants. Ainsi pensée, la plaquette présenterait un double avantage. Elle constituerait d'une part un élément d'attractivité de cette formation alliant les forces vives et ressources de deux établissements; et d'autre part une aide substantielle aux étudiants dans leurs démarches de recherche de stage ou d'emploi au sortir de leur formation.	A faire: - La plaquette doit être revue chaque année. Ce moyen de communication va être abandonné au profit du site internet du CPFB. Une communication y sera ajoutée pour expliquer la co-diplomation et la plus-value qu'elle représente. - Revoir la communication avec l'IPFC pour avoir une communication commune	Les plaquettes ont été abandonnées. Désormais, toutes les informations sont présentes sur nos sites internet. Ces derniers doivent encore être mis à jour pour mettre en valeur la co-diplomation sur nos sites internet. Il est à noter que les 2 établissements, ainsi que leurs spécificités, sont présentés lors de la séance d'accueil.
B4	Le comité relève l'attention grandissante à la place de la recherche dans la formation au Bac ES. Cette attention s'exprime cependant discrètement, notamment par le truchement de quelques enseignements dédiés à la recherche appliquée ou la mise à disposition d'un fond documentaire papier et numérique. Deux recommandations peuvent être ici formulées pour renforcer ces premières initiatives. La première concerne l'identification sur les fiches descriptives des UE de quelques références scientifiques majeures auxquelles sont adossés les contenus de formation. Cela permettrait de sensibiliser les étudiants à cette articulation entre théorie et pratique. La deuxième recommandation réside dans l'inscription au programme de cours d'une formation d'aide à la recherche bibliographique afin d'initier les étudiants aux techniques de veille documentaire en vue d'une	A faire: - Identification sur les fiches descriptives des UE de quelques références scientifiques majeures auxquelles sont adossés les contenus de formation. Cela permettrait de sensibiliser les étudiants à cette articulation entre théorie et pratique. - Les étudiants ont accès à un dossier d'aide à la recherche bibliographique sur Moodle. - Une visite de bibliothèque est programmée dans l'UE 378 - Discussion avec les enseignants pour intégrer la recherche dans leurs cours. A discuter lors de la réunion de transhumance	L'attention donnée à la recherche s'est améliorée. Notamment par la mise en place des actions suivantes: - Suite au changement de DP, 3 UE de recherche ont été créés: "Recherche et méthodologie de l'APE 1-2-3" - Une visite des bibliothèques a lieu 2x/an (en début de cursus et avant le TFE). Lors de cette visite, les étudiants reçoivent des explications concernant les outils et les méthodes de recherche. - Les TFE se veulent plus ancrés dans la pratique et plus dans la réflexivité qu'auparavant. La mise en pratique de la théorie est l'un des degrés de maîtrise. Ce dernier est utilisé pour évaluer le TFE de l'étudiant. - Les étudiants ont accès à un dossier d'aide à la recherche bibliographique sur Moodle.

Critère	Recommandations	Actions prévues initialement (2022)	Suivi des actions (Mai 2025)
	pleine exploitation des ressources mises à leur disposition.		
B5	Dans le prolongement de ces dernières propositions, le comité souligne l'importance pour les étudiants de les accompagner étroitement dans la réalisation du TFE. Ainsi que mentionné plus haut, il peut se révéler compliqué pour un étudiant de saisir les références aux TFE qui sont distillées par les chargés de cours lors de leurs interventions. Proposer des temps de formation spécifique à la réalisation du TFE immédiatement au sortir des périodes de stages et prenant appui sur ceux-ci pourraient constituer une bonne opportunité d'aider les étudiants à établir des liens étroits entre recherche et pratique professionnelle.	Un accompagnement collectif en début d'année académique est mis en place (IPFC + CPFB). Ensuite, les étudiants ont leur promoteur pour les guider et le SAR qui organise les espaces de travail accompagné. Ces espaces ont été mis en place au CPFB depuis 2021-2022. Les périodes de stages n'étant pas fixes en hautes écoles, l'accompagnement démarre dès leur dernier stage. A faire: Les 2 entités ont conscience de l'intérêt de cette recommandation. Nous allons avoir une réflexion sur la possibilité de mise en place.	Un accompagnement est mis en place pour aider les étudiants à la réalisation de leur TFE: - En 3e année, l'UE "Recherche et méthodologie de l'APE 3" aide les étudiants à se préparer au TFE. Pour s'y préparer, les étudiants réalisent un travail en classe qui est évalué. Les étudiants reçoivent un retour des enseignants pour s'améliorer et ainsi être préparés au mieux pour démarrer leur TFE. - Des ateliers d'aide à la réalisation des TFE sont mis en place par les SAR
B6	L'évaluation des étudiants, du fait de la cohabitation de deux systèmes différents, peut s'avérer source de confusion. En ce sens, l'engagement d'une réflexion visant à repenser les modalités d'évaluation en dépassant la question de l'appartenance institutionnelle permettrait de renforcer la dimension pédagogique de l'évaluation. Plus précisément, il pourrait s'agir de penser l'adoption de l'un ou l'autre des deux systèmes d'évaluation (moyenne UE et acquis d'apprentissage) de manière moins subie en raison de l'attachement de l'UE au CPFB ou à l'IPFC, mais plus en référence à la nature des enseignements et des acquisitions	En attente du nouveau dossier pédagogique. A faire: Lorsque le nouveau DP sera disponible, une réflexion pour harmoniser les méthodes d'évaluation entre les 2 entités sera lancée	Les systèmes d'évaluation sont effectivement différents selon que l'UE soit liée au CPFB ou à l'IPFC. Ce système fonctionne tel quel et ne sera pas modifié.

Critère	Recommandations	Actions prévues initialement (2022)	Suivi des actions (Mai 2025)
	visées selon qu'elles se prêtent plus à l'une ou l'autre des modalités.		
B7	Enfin, dans une perspective à plus long terme, s'inscrivant dans un processus d'amélioration continue de la formation, le comité suggère l'impulsion d'une réflexion transversale sur l'exploitation des 20 % à discrétion des établissements. Cette réflexion pourrait être portée par les comités d'accompagnement en vue de sortir d'un usage cloisonné aux UE. Plus concrètement, il s'agirait d'exploiter une part de ces 20% autrement que pour l'approfondissement des enseignements, et notamment pour soutenir des orientations stratégiques propres à ce programme d'étude en co diplomation. Il s'agirait en d'autres termes d'insister sur la plus-value qu'apporte la co-diplomation	A discuter: Lorsque le nouveau DP sera disponible, une réflexion sera lancée pour utiliser ces 20% autrement que pour l'approfondissement des enseignements	Étant donné le changement de dossier pédagogique, la réflexion sur l'exploitation des 20 % du volume de formation n'est pas la priorité
C1	Sur la base de l'initiative ponctuelle réalisée en 2020, le comité suggère l'instauration d'une démarche régulière et structure de suivi de cohorte afin de mieux connaître le devenir des diplômés. Cette connaissance constituera à n'en pas douter une ressource importante pour la gouvernance des deux établissements et des coordinateurs du Bac ES.	Les 2 écoles se coordonnent pour faire un suivi des diplômés et du ratio inscrits/diplômés	Un suivi de cohorte commun est réalisé et présenté lors du comité d'accompagnement

Critère	Recommandations	Actions prévues initialement (2022)	Suivi des actions (Mai 2025)
C2	Les relations avec le monde professionnel demandent, à l'instar du constat ci-dessus, à être renforcées. À cette fin le comité suggère la structuration d'un réseau pluriel composé d' alumni, d'intervenants socio-professionnels et de membre des deux établissements afin de renforcer le positionnement du bachelier dans le paysage de l'éducation spécialisée. Enjeu stratégique majeur, un tel réseau constitue un puissant outil de communication entre les établissements, les étudiants et le monde professionnel à même de garantir l'attractivité du Bac ES offert ici en co-diplomation.	Une association des Educ spé existe. Le président de l'association (Mr Dalhem Ludovic) est invité à chaque jury TFE. Il est invité à présenter l'association en 1 ^{er} bac pour l'année 2022-2023. A faire: il pourrait aussi être invité en début d'année pour présenter le réseau et ses propres réseaux sociaux.	Les alumnis sont de plus en plus impliqués dans nos formations: ils interviennent dans certains cours, ils sont présents aux séances d'informations, ils sont invités en tant que jurys extérieurs, ils participent au comité d'accompagnement, ils accueillent des stagiaires. C'est un processus en cours de construction qui est voué à s'améliorer et à se poursuivre. Actions devant être réalisées : une réflexion doit être menée pour voir s'il est possible de créer des formations continues ou des séminaires pour les alumnis.
C3	Si le comité a pu établir le constat d'une culture qualité bien présente dans les deux établissements, celle-ci doit faire l'objet d'une attention particulière pour être maintenue, voire développée. En ce sens, le comité recommande de dégager les coordinatrice qualité d'autres charges lourdes afin de leur permettre d'investir pleinement cette mission non seulement au sein de leur propre établissement, mais aussi, voire surtout dans la création d'une culture qualité commune passant par le renforcement des ponts entre les deux établissements.	Un coordinateur QSE entièrement dédié à la qualité a été engagé au CPFB, ce qui permet d'avoir un regard critique et neuf sur la gestion de la qualité existante en vue de l'amélioration continue.	CPFB: La situation est la même qu'en 2022 IPFC: un enseignant de l'IPFC a été désigné comme nouveau coordinateur qualité en 2024-2025 tout en continuant sa charge de cours. À partir de 25-26, sa charge de cours sera réduite, lui laissant l'opportunité d'accorder plus de temps à la qualité.